LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 14 FÉVRIER 2022

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance par le Maire;
- 2. Acceptation de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2021 du 10 et du 24 janvier 2022;
- 4. Période de questions réservée au public;
- 5. Inspecteur en bâtiment et en environnement;
- 6. CDSM;
- Avis de motion et projet de Règlement 448-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Malo;
- 8. Règlement de taxation 2022;
- 9. Nouveau secteur résidentiel;
- 10. Rénovations :
 - 10.1 Garage;
 - 10.2 Halte-routière
- 11. Pavage;
- 12. Pompe à eau du chalet du Lac Lindsay ;
- 13. Plates-bandes école ;
- 14. Fonds pour le transport actif;
- 15. MRC:
 - 1. Intérêt des élus locaux envers les comités de travail de la MRC ;
 - 2. Halte paysagère ;
 - 3. Entente écocentre permanent ;
- 16. Renouvellement : abonnement au Journal du Haut Saint-François et ADMQ:
- 17. Lettre d'appui pour l'exploitation d'une gravière sablière;
- 18. Paiement des comptes :
 - 1. Comptes payés;
 - 2. Comptes à payer;
- 19. Bordereau de correspondance;
- 20. Rapports:
 - 1. Maire;
 - 2. Conseillers;
 - 3. Directrice générale;
- 21. Varia;
- 22. Période de questions réservée au public ;
- 23. Évaluation de la rencontre;
- 24. Levée de la séance.

Édith Rouleau, Directrice générale et greffière-trésorière 09-02-2022